

criptions sur chaivre ou sur pierre, roland, sans autre intérêt, diverses fondations par Mathurin Duveau 1387, Jean Levan 1640, Jeanne Joyan 1641, Zacharie Bernand 1645. Sur le mur S. un cadran d'ardoise porte écrit : *R. Martin, 1707*. La cloche a été fondue en 1785 et nommée par le duc de Brissac, comme l'indique l'inscription reproduite, ainsi que les précédentes, dans le *Repert. archéologique*.

La Cure, vendue nat. le 12 messidor an IV, a été rachetée en dernier lieu par la commune en 1826; — le Cimetière acquis et transféré en 1828 sur la route, à l'entrée du bourg vers l'E.

Au centre du bourg une jolie fontaine, élevée en 1857 par souscription, porte le buste du médecin J.-B. Muller, V. ce nom.

La voie riveraine de la Loire traversait de part en part le territoire et l'on a retrouvé récemment à Mantelon, V. ce nom, de nombreux débris d'un établissement romain, comme aussi diverses traces antiques aux Jubaux. — La paroisse existait dès le XI^e s. et l'église en appartenait à des laïcs qui la faisaient desservir à leur profit. Simon le Français, *Francigena*, céda en 1066 sa part des revenus à l'abbaye de St-Maur. Ce ne fut que vers le milieu du XII^e s. que la propriété même de l'église en fut acquise par deux donations successives aux moines, avec une maison et les terres jusqu'au Lonet. A cette époque Dandé était un houg, *burgus*, une villa enclose, arde portem villa. L'abbé y constitua un prieuré, qui s'y maintint en titre jusqu'au XVIII^e s., mais dont les bâtiments furent de bonne heure ruinés. Le domaine, formé surtout de prés et de tîmes, relevait de Mantelon. — Prieurs : Eustache de Se-Colombe, 1460, 1469. — Guill. Brisson, 1548. — Phil. Richoudeau, 1564. — Gilles Gaultier, 1604, 1616. — Jean Gaultier, 1639. — Pierre de Pène, qui permit en 1635. — Balhazar Paulin, 1635. V. ce nom. — Pierre Valteer, 1674. — Guill. Daburon, 1688. — Franc-Jean Daburon, 1707, 1712, en même temps prieur-curé de Chêffes. — Thomas-Louis Verrier, 1755. — Jean-David Gilly, 1787.

La cure devint au XV^e s. la plus riche et la plus enviable de l'Anjou. Dès 1434 le curé Alexandre Fournier y avait réuni, par achat de Jean de Montfaucon, la terre et la seigneurie de Dene. Le roi Louis XI les racheta de son successeur pour en doter le Chapitre de Béhanard, V. ce mot, dont il le nomma l'oyen (1482-1483); mais à la mort du roi, sa fondation ayant péri, la cure de Dene revint dans ses biens et hérita de ceux du Chapitre, dont elle devait devenir une modeste dépendance, et ce fut, tout au contraire, la paroisse de Béhanard qui devint son annexe pour n'en être détachée qu'en 1757, en restant à la présentation du curé de Dene. Encore dix ans plus tard son revenu était évalué à plus de 10,000 livres.

Curés : Jean Godard, 1378. — Alexandre Fournier, 1430, 1434. — Marc Fournier, dec. leur és-droits, recteur de l'Université d'Angers, 1481. — Guill. Fournier, 1483. — Alexandre Fournier, 1490, 1506. — Hardouin Fournier, 1507, 1521. — Pierre Morice, 1527. — Christ.

de la Ferre, 1550, 1567. — Mathurin Godelier, 1569. — Philippe Bodin, 1575. — Roland Bodin, 1580. — Claude de la Barre, 1601. — Simon, 1607. — Jean de la Barre, 1633, 1634. — Georges de la Barre de Ferros ou de Ferroux, installé le 10 juillet 1655. C'est le premier qui paraisse faire quelque résidence. — Jaq. Couvraut, sieur du Pressat, 1677, le 23 mai 1681, âgé de 44 ans. — Balhazar Fournier, prieur de Pombriant, chanoine de Nantes, décembre 1681. Il avait été marié et avait son fils avec lui; — le 8 mai 1701, âgé de 66 ans. — L. Gaudely (1701-1705) et C. Bluet (1705-1706), desservent la vacance de la cure. — Louis Ayraud, août 1707, le 26 mai 1726, âgé de 68 ans. — Louis-Paul Delaporte, fils d'un conseiller au Présidial, 1726, le 15 juin 1743, âgé de 43 ans. — François Rousseau des Rucaux, cousin-germain du précédent, juillet 1743. — Coquet de Genneville, septembre 1778, janvier 1791, plus tard émigré. — Gaultier, vicaire de Savennières, élu le 22 mars 1791, jusqu'en 1792.

On constate l'existence d'une école de filles en 1709, tenue par Madeleine Lavesque. Le fief avait perdu toute importance dès le XVI^e s. Il ne restait plus du domaine primitif au XVII^e s. que de vieilles mesures et les prisons. On trouve pour seigneurs Guill. Oudard, chevalier, 1295, Jean Guiffier, chevalier, 1369, Jean de Montfaucon 1408, 1434. La seigneurie est alors par acquit réunie à la cure, mais en 1515 le seigneur de Brissac en prétendit le retrait féodal. Une transaction de 1522, lui réservant toute la juridiction et les droits honorifiques, abandonna au curé le domaine et les droits utiles. Le fief, ainsi réduit, fut érigé, avec Claté, en baronnie, quand Brissac recut le titre de comte (décembre 1550). Dans la démolition d'une maison de M. Desmazières, il a été trouvé vers 1840 24 pièces d'or du temps de la Ligue.

La paroisse, à la présentation de l'abbé de St-Maur, dépendait des Hautes Mauges, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Jallais, de l'Élection d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District de Brissac en 1788, d'Angers en 1790. — Elle comptait en 1789 une soixantaine de ménages pauvres.

Maires : Ledoyen, an VI-an XI. — Mathurin Ledoyen, installé le 20 thermidor an VIII démissionnaire le 4 germinal an X. — Goumeaud, notaire, germinal an X, démissionnaire le 27 brumaire an XII. — Jean-François-Auguste Daburon de Mantelon, ancien conseiller-maire en la Chambre des Comptes de Bretagne, 22 nivôse an XII, installé le 11 pluviôse, nommé conseiller à la Cour d'appel en 1811. — Augustin-Louis Daburon de M. fils, V. ce nom, 4 mai 1811, nommé adjoint d'Angers en avril 1813. — Delunay de la Rivière, 7 mai 1813, installé le 18 mai. — Charles-Jean-Prosper-Just de Terres, 14 juin 1816, démissionnaire. — Pierre Appert, 22 mai 1821, installé le 9 juin, président du Tribunal de commerce et administrateur de l'Hospice d'Angers, décoré en juin 1833, inhumé à Angers le 13 janvier 1837. — Desma-

zières, 1837, démissionnaire en 1846. — Benjamin Fouré, nommé le 28 janvier 1847, reflué, — Mathurin Ledoyen, 8 juillet 1847, installé le 26, démissionnaire le 4 novembre 1849. — Joseph Mercier, 4 août 1850, démissionnaire le 18 juin 1857. — Franc. Lucas-Daviau, 15 novembre 1858, démissionnaire le 24 juillet 1860. — Guillemeau, 1862. — Jean Berrard, 1862. — Guinoyseau, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C.56, 187, 193, 197, 201; E.206, 215; H. St-Jean. — Arch. comm. de Dendé et de Béhanard, E.-C. — *Repert. arch.*, 1868, p. 220, 229, 230, 295, 315, 359, p. 61. — Note Hambeau. — *Magne-et-Loire* du 14 janvier 1837. — Pour les localités, voir à leur article, *Mantelon, Souvigné, Le Pressat, La Jarrièrre, Les Hauts, etc.*

Dénézé, canton de Doué (6 kil.), arr. de Saumur (17 kil.). — à 38 kil. d'Angers. — *Écclésiast. de Dancziczco* 996-985 (Liv. d'Arg., f. 65 et ch. or.). 1092 (ibid., f. 63). — *Dancziczacs* 1013-1020 (ibid., f. 68, 69), 1035-1070 (Liv. B., f. 28), 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Dancziczum* 1052-1082 (St-Serge, f. 4 et 6). — *Dancziczum* 1052-1082 (St-Serge, f. 4 et 6). — *Dancziczum* 1070-1148 (Liv. d'A., f. 7). — *Danczicz* 1082 (ibid., f. 64 et 65 et ch. or.). — *Molendinus de Danczicz* 1080 circa (ch. or.). — *In Danczicz* 1076-1118 (Liv. d'A., f. 76). — *Danczicz* 1070-1118 (ibid., f. 67 et 70). — *Dancziczacs* 1080 circa (ch. or.). — *Dancziczacs* 1080 circa (ibid.). — *Dénézé* 1295 (G. Chap. de Doué). — *Denezé* sous-Chemillé XII^e s. (*Alman. d'Anjou*). — *Denezé* sous-Doué 1783 (Pouillé). — Dans une plaine, entre Forges (3 kil.) et Doué au S., Meigné (3 kil.) et Verrie (3 k. 1/2) à l'E., Genes (1 k.) au N., Louresse (4 k.) à l'O. Le chemin de grande communication de Genes à Argenton traverse le village du Mousseau, centre principal de la commune, abordé à 200 mètr. vers Sud par le chemin de Louresse à Saumur. Y naissent les ruis. de la Fontaine-Noire et de Varennes ou de Saugré; — y passe le ruis. de la Fontaine-Designé.

En dépendent les vill. de Saugré (35 mais., 97 hab.), de Villeneuve (29 mais., 91 hab.), de Charvais (18 mais., 47 hab.), de la Rue (15 mais., 52 hab.), de la Garie (13 mais., 36 hab.), de la Rimaudière (11 mais., 29 hab.), de la Fosse (9 mais., 21 hab.) et 25 fermes ou écarts d'une ou deux maisons. Superficie : 2,376 hect. dont 59 hect. 88 en vignes en 1825 lors de la confection du Cadastre, aujourd'hui de 200 hect. — et 500 hect. en bois. Population : 164 feux, 741 hab. en 1720-1726. — 130 feux en 1750. — 645 hab. en 1832. — 664 h. en 1841. — 658 hab. en 1851. — 660 hab. en 1861. — 650 hab. en 1872, dont 132 hab. au Mousseau (48 mais., 50 mên.). *Barreau de poste de Doué.* — *Percection de Lourse.* La *Mairie* avec *École de garçons* a été installée en 1832 dans une maison acquise le 9 décembre 1846, par acte autorisé le 4 décembre 1848. Le *bourg de Dénézé n'existe plus.* Le peu de vie communale se concentre au vill. du Mousseau. Là est la mairie, l'école, la cure à laquelle appartient une chapelle, où le curé célèbre la messe tous les jours, baptise, marie et fait le catéchisme.

sale, 26 décembre 1804), resté isolée, à 500 mètr. de là dans les terres, sans autre voisinage que le moulin, sur le ruisseau de Varennes, et ne s'ouvre que le dimanche pour l'office. C'est un curieux édifice (XII^e s.), d'une simple nef (33 m. sur 8) en rectangle allongé, terminée par une abside ronde. A la façade en pigeon s'appuie un portail carré avec corniche supportée par six modillons, dont trois têtes d'hommes. Au-dessous une large porte romane de cinq arcureaux concentriques, le plus petit nu, à claveaux réguliers et chapiteau sur une courbe colonne, le second très-étroit avec rang de colonnes ou de chapiteaux, le troisième très-large, à claveaux réguliers, dont la clé porte la croix de consécration; une bande de pommes de pin le sépare du quatrième, sculpté alternativement sur chaque claveau d'une tête d'homme ou d'écaillés de poisson; — le dernier enfin décoré d'une mouture en échaquier. Le transept est formé par deux arcs doubleaux énormes, qui se continuent jusqu'à terre sans autre mouture qu'un étroit larmier de saillie; — au-dessus repose la tour carrée du clocher, percée sur chaque face de deux baies pleines cintes avec colonnettes et surmontée d'une flèche octogonale en charpente, construite en 1713-1714, avec cloche datée de 1778. — La travée du chœur est voûtée en arc en tiers-point dont les fûets en saillie retombent sur des larmiers portés par des têtes et des Jurs sans corps. — Le fond est rempli par un autel en rétable (XVIII^e s.); au centre, une Vierge remarquable mais délabée; dans les niches, statues informes de St-Jean-Baptiste et de St-Pierre. Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires dont une datée de 1766. — A l'extérieur les murs de la nef en petit appareil noyé dans un ciment montrent vers N. trois étroites et petites fenêtres à claveaux réguliers, sans saillie, et çà et là, surtout vers S., de nombreuses briques à rebord intracées sans régularité. — Devant l'entrée, une sépulture a été rencontrée en 1847, qui contenait deux poils à brûler l'encens, recueillis au Musée d'Angers.

Au village du Mousseau existent des caves nombreuses mais que malheureusement des murs interceptent par suite du morcellement des propriétés. J'y ai vu, dans la partie qui dépend de la cure, toute une imagerie découpée en plein tilleul, notamment une femme colossale assise, et à côté, mais d'une main différente, deux autres personnages et une croix, le tout, ce me semble, bien moderne, tout au plus du XVII^e s.

Sur la route de la Garie à Saugré, à gauche en venant de Charvais, une touffe de 5 pieds d'ormeaux dans un champ abrite la fontaine de St Martin, dont on vient de loin chercher l'eau. Il existe encore sur le territoire trois dolmens; le le *dolmen dit de Saugré*, au N. du vil. de ce nom, dans le vaste enclos de vignes du Verger, sur le rebord d'un bois. Il comprend 4 pierres énormes, 5 m. 20 sur 3 m. 70, et en hauteur 2 m. à l'intérieur) et était précédé d'un vestibule dont deux pierres gisent encore. Un dessin en a